



COMMUNIQUE DE PRESSE
2 DECEMBRE 2015

L'ambition relative du nouveau Paquet Economie circulaire en matière de déchets marins

La Commission européenne a transmis aujourd'hui la copie attendue de son nouveau paquet économie circulaire. Après un an d'attente et des promesses d'ambitions, **Surfrider** se réjouit de l'introduction d'une stratégie visant à s'attaquer au plastique, qui représente la grande majorité des déchets retrouvés sur le littoral et dans les milieux aquatiques mais déplore l'absence d'objectif contraignant de réduction des déchets aquatiques et des objectifs moins ambitieux en terme de recyclage.

La Commission européenne sort aujourd'hui son **paquet Economie circulaire**. Initialement publié à l'été 2014 par la Commission Barroso, ce paquet avait été retiré par la nouvelle Commission Juncker qui jugeait le paquet incomplet et ne répondant pas à son engagement de « mieux légiférer ». Devant l'opposition et l'indignation collective à l'annonce de ce retrait, en particulier des parties prenantes et autres institutions européennes – Parlement européen, Etats Membres, représentants de l'industrie, autorités locales et organisations de la société civile-, la Commission avait alors promis un texte plus ambitieux.

Surfrider Foundation Europe accueille très positivement la **stratégie plastique** que le paquet Economie circulaire entend introduire -même si elle intervient deux années après l'adoption en 2013 du Livre vert sur les Déchets plastiques dans l'environnement-, mais regrette que la Commission n'ait pas saisi cette opportunité pour inclure un **objectif de réduction contraignant des déchets aquatiques** sur les plages européennes.

Antidia Citores, Responsable du Lobbying et du contentieux de Surfrider Foundation Europe: "100% des déchets aquatiques sont d'origine humaine et 80% d'entre eux proviennent de l'intérieur des terres. Les déchets aquatiques sont la conséquence de nos modes de production et de consommation non durables et d'une mauvaise gestion de nos déchets."

Surfrider Foundation Europe a rendu public à l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets le dernier **bilan environnemental** de ses **Initiatives Océanes**2015, son programme de science citoyenne et sensibilisation à la problématique des déchets aquatiques à travers des collectes de déchets organisées à proximité et dans les milieux aquatiques. En 2015, plus de **2000 m3 de déchets** ont été ramassés. La grande majorité de ces déchets étaient des **objets de consommation courante composés de plastique**.

"Le plastique représente plus de 70% des déchets aquatiques. La stratégie plastique introduite par le paquet économie circulaire devra s'attaquer à la question de l'écoconception des produits et en particulier mettre fin au règne de l'usage unique et du suremballage, tout comme à celle de la fin de vie des produits. Aujourd'hui encore, dans l'Union européenne, plus de la moitié des plastiques sont mis en décharge. Il est regrettable que la Commission n'ait pas introduit d'objectifs plus ambitieux en matière de recyclage, ni fixé d'objectifs de réduction des déchets aquatiques".

Le nouveau paquet économie circulaire inclut des mesures notables pour rendre les produits plus durables, réparables et réutilisables. Mais **des améliorations vitales devront être apportées** par le Parlement européen et le Conseil, appelés maintenant à amender le texte.

"Chaque jour, 8 millions de tonnes de déchets finissent dans la plus grande poubelle des sociétés humaines: nos océans. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de demi-mesures, d'appels à l'action ou de bonnes intentions."

Pour en savoir plus sur Surfrider Foundation Europe

www.surfrider.eu

